

Avis est donné que lors d'une séance tenue le 13 novembre 2018, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine a adopté le premier projet de règlement numéro 2009-Z-62 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2009-Z-00 tel qu'amendé de façon à :

- Ajouter une catégorie d'usage «Fabrication et transformation industrielle de produit à base de cannabis (i3)»;
- Modifier la grille des usages et normes de la zone I-219, afin d'y ajouter la catégorie d'usages «Fabrication et transformation industrielle de produit à base de cannabis (i3)» ».

Ce projet de règlement s'applique à la zone I-219.

ZONE VISÉE	ADRESSES CONCERNÉES
I-219	boulevard Saint-Laurent : Lots 2 374 170 et 5 633 699 1 ^{ère} Avenue : 1425 à 1485 rue Léo : Lot 2 374 196 Route 132 : 6040 À 6042 et 6180 et lot 5 632 104

Ce projet de règlement, conformément à la Loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue par le conseil le 17 décembre 2018 à 18 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville au 5465 boulevard Marie-Victorin, à la Ville de Sainte-Catherine.

EXPLICATIONS

L'objet de cette assemblée est d'informer les citoyens des diverses modifications qui seront apportées au règlement de zonage 2009-Z-00. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou tout autre membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer sur les modifications apportées au règlement.

OBJET DU RÈGLEMENT

Ce projet de règlement a pour objectif de :

- Ajouter une catégorie d'usage «Fabrication et transformation industrielle de produit à base de cannabis (i3)»;
- Modifier la grille des usages et normes de la zone I-219, afin d'y ajouter la catégorie d'usages «Fabrication et transformation industrielle de produit à base de cannabis (i3)».

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement peut être consulté aux Services juridiques et greffe, sis au 5465 boulevard Marie-Victorin, à Ville de Sainte-Catherine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h.

Donné à Sainte-Catherine, ce 7 décembre 2018

(Signé) Pascalie Tanguay
Me Pascalie Tanguay, greffière